RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- LA DRÔME - LE DÉPARTEMENT

ardèche LE CONSEIL GENERAL

Monsieur Louis JULIEN
Maire
MAIRIE DE SAINT SORLIN EN VALLOIRE

26140 SAINT SORLIN EN VALLOIRE

Direction de l'Environnement
Service Gestion de l'Eau – SATESE Drôme - Ardèche
Contact Barbara DZIALOSZYNSKI
Tél : 04 75 79 82 73/74 - Fax : 04 75 55 25 36
Courriel : bdzialoszynski@ladrome.fr

Objet : Rapport de visite sur station d'épuration

Reçu le
- 3 MARS 2015
Mairie de
ST SORLIN EN VALLOIRE

À Valence, le 25/02/2015

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver ci-joint le compte rendu de la visite réalisée le 04/12/2014 sur la station d'épuration SAINT SORLIN EN VALLOIRE CHEF LIEU.

Ce compte rendu est également adressé à la société ou au prestataire qui exploite la station. Toutefois, si votre station est exploitée en régie, je vous invite à en donner une copie à l'agent d'exploitation pour qu'il puisse intervenir selon les préconisations qui y sont rapportées.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires relatives à la visite ou à l'état des ouvrages, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Par Délégation du Président du Conseil Général

La Responsable du pôle technique
du service Gestion de l'Eau

Barbara DZIALOSZYNSKI

Didier GUILLAUME
Président du Conseil général
Sénateur de la Drôme

S.A.T.E.S.E. Drôme / Ardèche

(SERVICE d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux EXPLOITANTS de STATIONS d'ÉPURATION)

MAIRIE DE SAINT SORLIN EN VALLOIRE

Nom de la station : **SAINT SORLIN EN VALLOIRE CHEF LIEU**

Exploitant : LYONNAISE DES EAUX

Rapport de visite avec analyses

Du : 04/12/2014

Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation :	SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE
Code national (SANDRE) :	060926330001
Date de mise en service de la station :	janvier 1980
Capacité constructeur :	750 EH (45 Kg DBO_5)
Débit nominal (de temps sec) :	150 m^3/j
Date de l'arrêté préfectoral ou du récépissé :	
Nom de l'agglomération d'assainissement :	Saint Sorlin en Valloire - le Bourg
Taille de l'agglomération :	650 EH
Maître d'ouvrage :	MAIRIE DE SAINT SORLIN EN VALLOIRE
Exploitant :	LYONNAISE DES EAUX
Maître d'œuvre :	INCONNU
Constructeur :	SN TERLY
Type d'épuration :	Boues activées
Filières eau :	Prétraitements, Boues activées - aération prolongée, Clarification
Filières boues :	Epaississement, Déshydratation naturelle
Type de réseau :	Mixte
Industries raccordées :	
Population estimée raccordée :	1202 hab.
Nom du milieu récepteur :	LE GRAND VEUZE

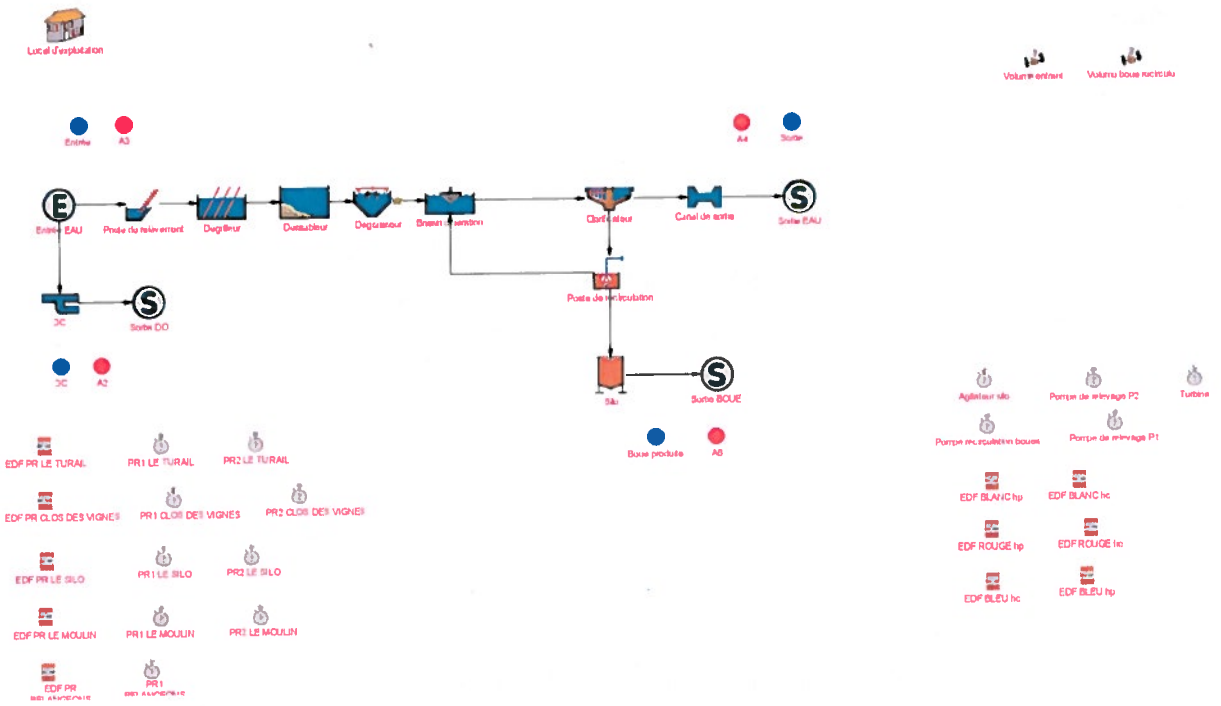

Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : Adjoint au maire, Service technique et SDEI
Nom du ou des technicien(s) opérateur : Monsieur Jean-Michel MONNET
Heure de la visite : 14h

Conditions météorologiques : Temps sec couvert

Compteurs sur la station d'épuration

Tableau des compteurs d'énergie :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 196 j

Compteur	Index	kWh/j depuis le 22/05/2014	kWh/j depuis le 17/06/2013 (#17mois)	Commentaires
EDF BLEU hp	113072	65,9	61,8	
EDF BLEU hc	53461	31,1	28,8	
EDF BLANC hp	16503	1,06	6,30	
EDF BLANC hc	7548	0,454	2,92	
EDF ROUGE hp	8828	0,173	3,36	
EDF ROUGE hc	3989	0	1,54	
EDF PR LE TURAIL	2771			
EDF PR CLOS DES VIGNES	1398			
EDF PR LE SILO	40956			
EDF PR BELANGEONS	14802			
TOTAL		**98,7**	**105**	

Tableau des compteurs horaires :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 196 j

Compteur	Index (h)	Temps moyen journalier (h/j) depuis le 22/05/2014	Commentaires
Pompe de relevage P1	28925	3h 46'	
Pompe de relevage P2	38922	2h 12'	
Pompe recirculation boues	17598	8h 18'	
Turbine	23959	13h 38'	
Agitateur silo	283	0h 5'	
PR1 LE TURAIL	636		
PR2 LE TURAIL	635		
PR1 CLOS DES VIGNES	190		
PR2 CLOS DES VIGNES	186		
PR1 LE SILO	12969		
PR2 LE SILO	11222		
PR1 LE MOULIN	587		
PR2 LE MOULIN	546		
PR1 BELANGEONS	4752		

Tableau des compteurs volumétriques :

Nombre de jours écoulés depuis le dernier relevé : 196 j

Compteur	Index (m^3)	Volume moyen journalier (m^3/j) depuis le 22/05/2014	Commentaires
Volume entrant	2536066	250	
Volume boue re-circulé	651126	307	

Résultats analytiques :

Paramètre	Unité	Concentration en sortie	Niveau de rejet
pH	unité pH	7,50	
MES	mg/L	7	
DCO	mg(O2)/L	33,9	
DBO5	mg(O2)/L	3,80	35
NK	mg(N)/L	10,9	
NH4+	mg(N)/L	8,50	
NO3-	mg(N)/L	3,80	
NGL	mg(N)/L	14,7	
P total	mg(P)/L	5,10	

Les analyses ont été réalisées sur un échantillon ponctuel.

Mesures :

Paramètre	Valeur	Unité
pH	6,98	unité pH
MES	4,74	g/L
MOV	3,46	mg/kg
MES B Rec	13,4	g/L

L'ensemble de ces paramètres est satisfaisant.

Conclusions :

La visite du SATESE a été l'occasion de faire le point sur les postes de relevages équipant les réseaux en plus de la visite de la station.

I - Les conclusions relatives aux postes de relevage sont les suivantes :

Poste de relevage « Le Turail »

Ce poste de relevage de moins de 10 ans est situé au niveau d'un lotissement. Il est enclavé et clôturé. Il n'y a pas de déversoir d'orage et il n'est pas télésurveillé.
Un passage une fois par semaine est obligatoire.

Poste de relevage « Clos des vignes »

Le poste de relevage a moins de 10 ans et est positionné au centre d'un lotissement ; il est clôturé. Il n'y a pas de déversoir d'orage et il n'est pas télésurveillé.
Un passage une fois par semaine est obligatoire. Ce poste est nettoyé tous les trois mois.

Poste de relevage du « silo »

Ce poste de relevage est situé sur une voirie datant de 1975. C'est le plus gros ouvrage de ce type sur la commune. Il n'y a pas de déversoir d'orage. Il n'est pas télésurveillé. L'ouvrage n'est pas équipé de panier de dégrillage.

Poste de relevage « Le Moulin »

Ce poste de relevage de 10 ans est situé en zone artisanale. Il est clôturé.
Il n'y a pas de déversoir d'orage. Un dispositif de télésurveillance doit y être installé prochainement. La ligne téléphonique est en place.

Poste de relevage « Bélangeons » sur le site de l'ancienne station d'épuration

Ce poste de relevage date de 1980 et est situé à l'extérieur du village dans l'enceinte de l'ancienne station d'épuration. Il est clôturé, mais le grillage en place est en très mauvais état rendant ainsi son accès complètement libre.
Il n'y a pas de déversoir d'orage, il n'est pas télésurveillé et il n'y a pas de dégrillage.
Ce poste de relevage comporte une seule pompe et il n'y a pas de pompe de secours.

Cet ouvrage demande le plus d'attention et il nécessite certains travaux d'urgence car il est à proximité d'un lotissement.

Sur ce site, l'ancien bassin décanteur-digesteur est toujours en eau et l'ensemble présente des risques de chutes et de noyades pour les personnes qui se rendraient sur le site.

Nous vous rappelons que la mise hors service d'une station d'épuration doit respecter les dispositions de l'article L 214-3-1 du Code de l'Environnement qui fixe les modalités relatives à l'arrêt d'installations soumises à autorisation ou déclaration, du fait du rejet qu'elles produisent qui est déversé dans les eaux superficielles ou souterraines. Il est le suivant :

« Lorsque des installations, ouvrages, travaux ou activités sont définitivement arrêtés, l'exploitant ou, à défaut, le propriétaire remet le site dans un état tel qu'aucune atteinte ne puisse être portée à l'objectif de gestion équilibrée de la ressource en eau défini par l'article L. 211-1. Il informe l'autorité administrative de la cessation de l'activité et des mesures prises. Cette autorité peut à tout moment lui imposer des prescriptions pour la remise en état du site, sans préjudice de l'application des articles L. 163-1 à L. 163-9 et L. 163-11 du code minier. »

Ainsi, le SATESE vous recommande de :

- Définir les modalités de démantèlement de la station d'épuration existante et de réhabilitation du site, si nécessaire, avec un bureau d'études spécialisé
- Informer par courrier le service de la Police de l'Eau du mode opératoire retenu

Le démantèlement (destruction, comblement des ouvrages) ne pourra se faire qu'après accord du service de la Police de l'Eau qui pourra, si elle le juge utile, imposer des prescriptions particulières à sa réalisation.

II - Les conclusions relatives à la station d'épuration sont les suivantes :

Le constat d'une arrivée massive de graisse en entrée de station, au niveau du poste de relevage, laisse supposer un dépotage sauvage au sein de votre réseau d'assainissement.

La concentration de boue dans le bassin d'aération est satisfaisante.
L'aération de ce bassin fonctionne 13,5 heures par jour et elle est insuffisante.

L'aptitude des boues à décanter est satisfaisante. Cette aptitude est directement liée à la qualité de la boue.
Le rapport des concentrations de la boue recirculée sur la boue activée donne une valeur de coefficient d'épaississement supérieur à 1,5 et confirme la bonne aptitude de la boue à décanter.

Une quantité importante de boue en flottation est présente à la surface du clarificateur. Elles seront évacuées ultérieurement par un camion hydrocureur.

Le silo de boue est à moitié rempli. L'agitateur de ce bassin doit fonctionner de temps en temps afin d'améliorer l'épaississement des boues et de gagner quelques mètres cubes pour le stockage.
La période d'épandage s'est réalisé en deux temps et elle a eu lieu au mois de septembre 2014.

Une reprise de la berge est nécessaire au niveau du rejet de la station d'épuration, reprise qui sera faite par le service rivière de la Communauté de Commune Porte Drôme-Adèche.

L'autosurveillance réglementaire de l'année 2014 montre que la station d'épuration reçoit une charge de pollution équivalente à 400 EH et que sa capacité nominale est atteinte au niveau hydraulique.

Le rejet est de bonne qualité au vu des résultats d'analyses de l'échantillon ponctuel prélevé le jour de la visite.

Le cahier d'exploitation est présent sur le site et tenu à jour.

L'entretien général de la station est sérieux.

Président du Conseil général

Le technicien
Monsieur Jean-Michel MONNET

PR LE TURAIL

PR CLOS DES VIGNES

PR LE SILO

PR LE MOULIN

PR BELANGEONS

Ouvrage à combler après accord de la Police de l'Eau

PR BELANGEONS

Ouverture dans la clôture

- LA DRO ME - laboratoire

Environnement - sécurité alimentaire - agriculture

Client demandeur N° : 11038
Fax : 04 75 55 25 36
Vos ref :

Client payeur N° : 11038
SATESE 26 CONSEIL GENERAL DE LA DROME
SERVICE GESTION DE L EAU
26 AV PRESIDENT HERRIOT
26026 VALENCE CEDEX 9

SATESE 26 CONSEIL GENERAL DE LA DROME
SERVICE GESTION DE L EAU
26 AV PRESIDENT HERRIOT
26026 VALENCE CEDEX 9

Rapport d'essai n° 14-14178-002

Lieu de prélèvement	STEP ST SORLIN EN VALLOIRE CHEF LIEU		
Commune	ST SORLIN EN VALLOIRE		
Nature	Effluent urbain		
Prélevé le	04/12/2014	par	SATESE 26
Reçu le	05/12/2014	**Température à reception :**	6 °C
Edité le	10/12/2014		

Dossier n° **14-14178** Echantillon n° **14-14178-002**

Libellé de l'échantillon : SORTIE

Commentaires :

Synthèse des résultats d'analyses des micropolluants

Mise en route des analyses	
Date de mise en analyse: Chimie Eau	11/12/2014
Date de mise en analyse: Chimie Effluents	05/12/2014
Date de Mineralisation	05/12/2014
Date analyse: ICP_AES	08/12/2014

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 10304-1	Dosage des anions dissous par chromatographie des ions en phase liquide
NF EN 1899-2	DBOn sans dilution
NF EN ISO 15587-1	Méthode de minéralisation: NF EN ISO 15587-1 (Eau régale)
NF EN 872 - Filtre Fioroni réf 0261 1.2µm	MES filtration eaux douces et residuaires
NF EN ISO 10523	Qualité de l'eau Détermination du pH
NF T 90 015-1	Titrimétrie eaux douces et resid. (Ammonium)
CMM_M015 et CMM_M022	Méthode interne : Minéralisation et analyse en ICP AES selon NF EN ISO 11885
NF EN 25663	Azote kjeldahl
Sonde de température	Sonde de température
ISO 15705	Détermination de l'indice de demande chimique en oxygène (ST-DCO) - Méthode à petite échelle en tube fermé

Chimie des eaux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1340	Nitrates (*)	14797-55-8	NF EN ISO 10304-1	Chromatographie ionique	17	mg(NO3)/L	1		
1340	Nitrates (*)	14797-55-8	NF EN ISO 10304-1	Chromatographie ionique	3.8	mg(N)/L	0.2		

Signé électroniquement par Philippe REY, Chef de service, signataire autorisé.

cofrac ESSAIS

Laboratoire départemental d'analyses de la drôme
37 avenue Lautagne - BP 116, 26904 valence cedex 9 Tél : 04 75 81 70 70 - Fax : 04 75 81 70 71
laboratoire@ladrome.fr - www.lda26.fr - SIREN 222 6000 17 - SIRET 222 6000 17 003 02 - CODE APE 7120B

Seules certaines prestations sont couvertes par l'accréditation Accréditation Cofrac n° 1-0852, portée disponible sur www.cofrac.fr

Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1302	pH (Mesure au laboratoire) (*)		NF EN ISO 10523	Potentiométrie	7.5	unité pH			
	Température à la mesure du pH		Sonde de température	Sonde de température	17.1	°C			
1305	Matières en Suspension (MES) (*)		NF EN 872 - Filtre Fioroni réf 0261 1.2µm	MES	7.0	mg/L	2		
1313	DBO 5 (*)		NF EN 1899-2	DBO	3.8	mg(O2)/L	0.5		
1314	DCO (*)	/	ISO 15705	DCO par Electrochimie	33.9	mg(O2)/L	10		
1319	Azote Kjeldahl (*)	/	NF EN 25663	Azote kjeldahl après min.au sélénium eaux D et R	10.9	mg(N)/L	1		
1335	Azote Ammoniacal (*)	14798-03-9	NF T 90 015-1	Volumétrie	8.5	mg(N)/L	0.5		

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
	Methode de minéralisation		NF EN ISO 15587-1	N/A	Sans objet				
1350	Phosphore (P) (*)	7723-14-0	CMM_M015 et CMM_M022	métaux par ICP AES	5.1	mg(P)/L	0.1		

Les résultats et commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
LQ : Limite de quantification / ND : Non déterminé / CMA : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / NQE : Norme de qualité environnementale / Ec : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).
Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

(E) : Le laboratoire est agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Fin du rapport n° 14-14178-002

cofrac ESSAIS

Laboratoire départemental d'analyses de la drôme
37 avenue Lautagne - BP 118, 26904 valence cedex 9 Tél : 04 75 81 70 70 - Fax : 04 75 81 70 71
laboratoire@ladrome.fr - www.lda26.fr - SIREN 222 6000 17 - SIRET 222 6000 17 000 62 - CODE APE 7120B

Seules certaines prestations sont couvertes par l'accréditation. Accréditation Cofrac n° 1-0852, portée disponible sur www.cofrac.fr

- LA DRO ME - laboratoire

Environnement - sécurité alimentaire - agriculture

Client demandeur N° : 11036
Fax : 04 75 55 25 36
Vos ref :

Client payeur N° : 11036
SATESE 26 CONSEIL GENERAL DE LA DROME
SERVICE GESTION DE L EAU
26 AV PRESIDENT HERRIOT
26026 VALENCE CEDEX 9

SATESE 26 CONSEIL GENERAL DE LA DROME
SERVICE GESTION DE L EAU
26 AV PRESIDENT HERRIOT
26026 VALENCE CEDEX 9

Rapport d'essai n° 14-14178-003

Lieu de prélèvement STEP ST SORLIN EN VALLOIRE CHEF LIEU
Commune ST SORLIN EN VALLOIRE
Nature Boues
Prélevé le 04/12/2014 **par** SATESE 26
Reçu le 05/12/2014 **Température à réception :** 6 °C
Edité le 16/12/2014

Dossier n° **14-14178** Echantillon n° **14-14178-003**

Libellé de l'échantillon : BOUE ACTIVEE

Commentaires :

Mise en route des analyses

Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
5926	Matieres en Suspension Volatile		Calcul	Calcul	3.46	g/L	0.3		
1302	pH (Mesure au laboratoire) (*)		NF T 90 008	Potentiométrie	6.98				
	Température à la mesure du pH		Sonde de température	Sonde de température	18.0	°C			
1305	Matieres en Suspension - NF T 90-105-2		NF T 90 105-2	NF T 90 105-2 methode calcium magnesium à l'EDTA	4.74	g/L	0.3		
6048	Matieres en Suspension Minerales - Four à 550°C	/	NF T 90 105-2	Four 550°C	1.28	g/L	0.3		

Les résultats et commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).
Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

Fin du rapport n° 14-14178-003

Signé électroniquement par Philippe REY, Chef de service, signataire autorisé.

cofrac ESSAIS
Laboratoire départemental d'analyses de la drôme
37 Avenue Lautagne - BP 118, 26904 valence cedex 9 Tél : 04 75 61 70 70 - Fax : 04 75 61 70 71
laboratoire@ladrome.fr - www.lda26.fr - SIREN 222 6000 17 - SIRET 222 6000 17 003 02 - CODE APE 7120B

Seules certaines prestations sont couvertes par l'accréditation. Accréditation Cofrac n° 1-0852, portée disponible sur www.cofrac.fr

- LA DRO ME - laboratoire

Environnement - sécurité alimentaire - agriculture

Client demandeur N° : 11036
Fax : 04 75 55 25 36
Vos ref :

Client payeur N° : 11036
SATESE 26 CONSEIL GENERAL DE LA DROME
SERVICE GESTION DE L EAU
26 AV PRESIDENT HERRIOT
26026 VALENCE CEDEX 9

SATESE 26 CONSEIL GENERAL DE LA DROME
SERVICE GESTION DE L EAU
26 AV PRESIDENT HERRIOT
26026 VALENCE CEDEX 9

Rapport d'essai n° 14-14178-004

Lieu de prélèvement STEP ST SORLIN EN VALLOIRE CHEF LIEU
Commune ST SORLIN EN VALLOIRE
Nature Boues
Prélevé le 04/12/2014 **par** SATESE 26
Reçu le 05/12/2014 **Température à réception :** 6 °C
Edité le 16/12/2014

Dossier n° **14-14178** Echantillon n° **14-14178-004**

Libellé de l'échantillon : BOUE RECIRCULEE

Commentaires :

Mise en route des analyses

Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
5926	Matieres en Suspension Volatils		Calcul	Calcul	9.76	g/L	0.3		
1302	pH (Mesure au laboratoire) (*)		NF T 90 008	Potentiométrie	6.77				
	Température à la mesure du pH		Sonde de température	Sonde de température	17.4	°C			
1305	Matieres en Suspension - NF T 90-105-2		NF T 90 105-2	NF T 90 105-2 methode calcium magnesium à l'EDTA	13.38	g/L	0.3		
6048	Matieres en Suspension Minerales - Four à 550°C	/	NF T 90 105-2	Four 550°C	3.62	g/L	0.3		

Les résultats et commentaires ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).
Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

Fin du rapport n° 14-14178-004

Signé électroniquement par Philippe REY, Chef de service, signataire autorisé.

cofrac ESSAIS

Laboratoire départemental d'analyses de la drôme
37 avenue Lautagne - BP 118, 26904 valence cedex 9 Tél : 04 75 81 70 70 - Fax : 04 75 81 70 71
laboratoire@ladrome.fr - www.lda26.fr - SIREN 222 6000 17 - SIRET 222 6000 17 000 02 - CODE APE 7120B

Seules certaines prestations sont couvertes par l'accréditation. Accréditation Cofrac n° 1-0852, portée disponible sur www.cofrac.fr